



**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

POINT DE SITUATION Mesures dédiées à la reconstruction Arrondissement de Saint-Omer



DOSSIER INONDATIONS

Le Pas-de-Calais a connu en quelques semaines plusieurs épisodes d'inondations intenses impactant très fortement la vie des habitants et l'activité économique de notre territoire.

Depuis le début de cette crise inédite tant par son ampleur que par ses conséquences durables pour notre territoire, la mobilisation des services de l'État est totale pour soutenir nos concitoyens sinistrés :

- Soutien aux collectivités
- Soutien aux particuliers
- Soutien aux commerçants, artisans et entreprises
- Soutien aux agriculteurs

● UN GUICHET UNIQUE

Afin de gagner en lisibilité et de faciliter les démarches des personnes touchées, un guichet unique a été mis en œuvre pour permettre aux sinistrés de disposer d'un point d'accès leur permettant de solliciter l'intégralité des dispositifs mis en œuvre par l'Etat et l'ensemble des acteurs concernés (acquisition de batardeaux, prise en charge des franchises, fonds Barnier, etc) :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/guichet-unique-pas-de-calais-reconstruction>



● UNE CELLULE D'ÉCOUTE

03 21 21 23 40

Déployée pour répondre aux difficultés rencontrées par certaines personnes avec les compagnies d'assurances concernant le versement des indemnités et le traitement en urgence des dernières expertises, elle est joignable **du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00.**

Toutes les informations relatives à la gestion des inondations et à la reconstruction sur le site internet de la préfecture

www.pas-de-calais.gouv.fr



Près d'un an après le début des inondations, plusieurs dispositifs restent en vigueur. Ils seront maintenus autant que nécessaire :

... la cellule d'écoute téléphonique reste joignable du lundi au vendredi de 9h à 17h au 03 21 21 23 40.

... des permanences sont toujours accessibles et s'effectuent dorénavant sur rendez-vous via le guichet unique :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/guichet-unique-pas-de-calais-reconstruction> .

Il est évidemment encore possible de solliciter l'ensemble des dispositifs mis en place sur cette plateforme.

... le dossier présent sur le site internet est continuellement actualisé : <https://www.pas-de-calais.gouv.fr/Actualites/Actualites/Gestion-des-consequences-des-inondations-et-reconstruction>. Toutes les mesures dédiées à la reconstruction sont détaillées comme suit :

[Une question ? Une remarque ? Contactez-nous en cliquant sur "Déposer une observation"](#)

[Télécharger Reconstruction: l'ensemble des dispositifs mis en oeuvre sont toujours actifs](#) 

PDF - 0,23 Mb - 15/07/2024

[Mesures mises en oeuvre par arrondissement](#)

[Mise en place d'une cellule d'écoute pour les sinistrés](#)

[Mise en oeuvre d'un guichet unique](#)

[Gouvernance - Pilotage opérationnel mis en oeuvre par l'État en faveur des sinistrés](#)

[Reconnaissances de l'état de catastrophe naturelle](#)

[Soutien aux collectivités](#)

[Soutien aux particuliers](#)

[Soutien psychologique](#)

[Soutien aux commerçants, artisans et entreprises](#)

[Soutien aux agriculteurs](#)

[Travaux prévus et réalisés](#)

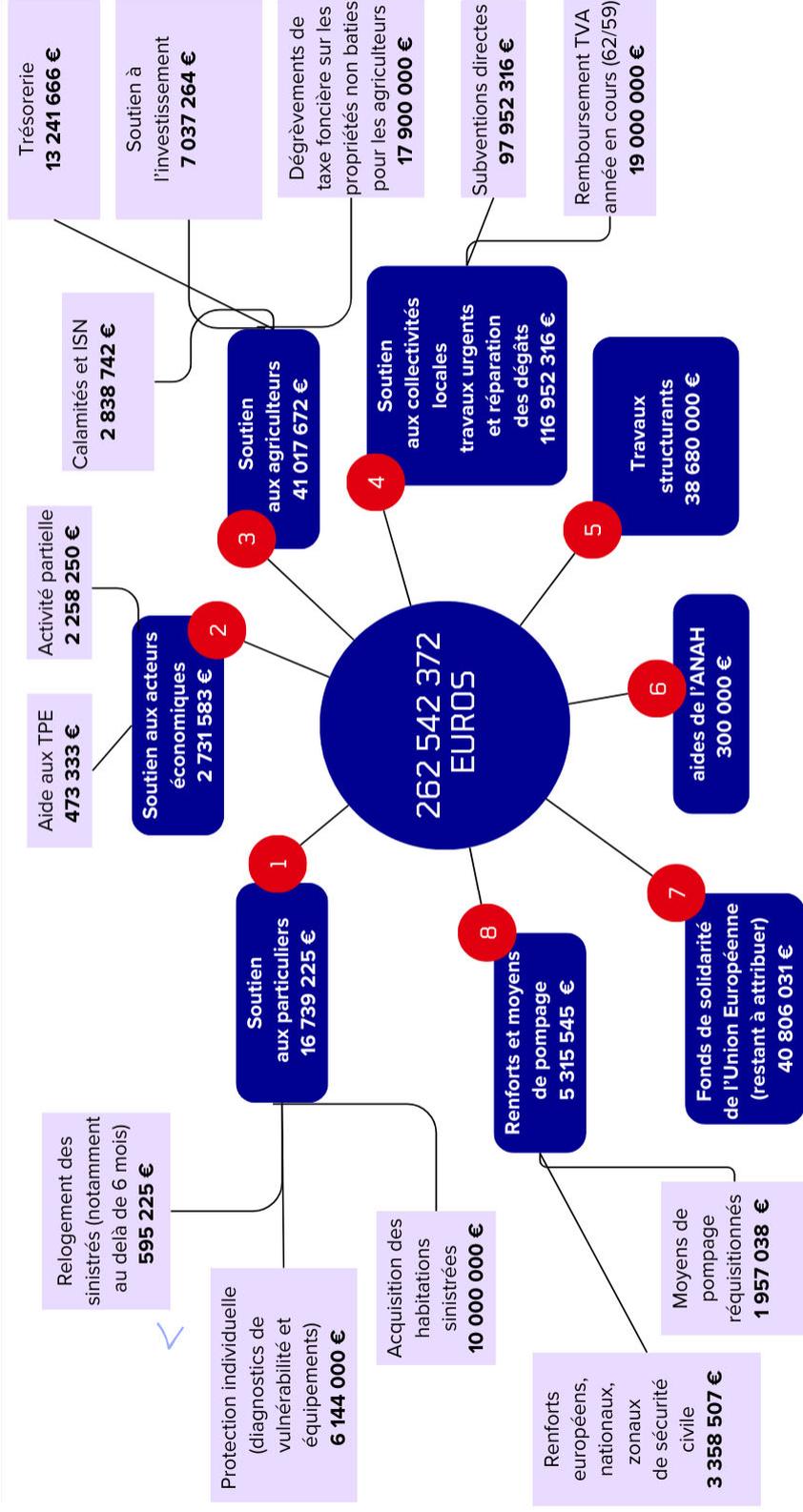
[Missions déployées](#)

[Moyens de secours déployés : pompage](#)

Gestion des conséquences des inondations et reconstruction

262 542 372 € MOBILISÉS PAR L'ÉTAT DANS LE NORD ET LE PAS-DE-CALAIS

Chiffres arrêtés au 7 octobre 2024



Les principaux chiffres pour l'arrondissement de Saint-Omer

Travaux urgents

La priorité a d'abord été donnée à la réalisation de travaux d'urgence grâce au déploiement d'une procédure simplifiée permettant de réaliser immédiatement des travaux de type entretien des cours d'eau, enlèvement des embâcles, consolidation des digues et berges ou encore curage des rivières et canaux, sur simple information préalable de l'administration (la DDTM) par le maître d'ouvrage avant l'engagement des travaux. L'objectif était ici de faciliter l'écoulement des cours d'eau le plus rapidement. La liste de ces travaux a été définie en lien avec l'ensemble des acteurs locaux.

Travaux urgents réalisés par les collectivités et le SMAGEAa

93 opérations concernant les cours d'eau et ouvrages hydrauliques ont été identifiées et portées par les collectivités (communes et CAPSO) et le SMAGEAa.

Pour tous ces travaux, les collectivités bénéficient d'une subvention à hauteur de **70%** et pouvant atteindre jusqu'à **100 %** des dépenses pour les collectivités en tension budgétaire :

- ... **78** collectivités de l'arrondissement de Saint-Omer ont déposé un dossier et sont bénéficiaires d'une ou plusieurs subvention(s) de l'Etat. Il n'y a aucun dossier en attente.
- ... Montant total des subventions accordées : **29,28 millions d'euros** (taux global de prise en charge de **70,65%** des dépenses déclarées).

Travaux structurants

Au-delà des travaux réalisés sur les cours d'eau, ont été menés des travaux plus structurels visant à réduire autant que possible les conséquences des inondations sur notre territoire. 3 axes principaux ont été retenus en matière de prévention : la facilitation des écoulements, la protection directe des biens et la rétention des eaux. L'identification des travaux a été réalisée dès le mois de mai en lien avec l'ensemble des acteurs concernés (EPCI, syndicats mixtes de bassin versant et services de l'Etat).

15 opérations de travaux structurants ont été retenues dans l'arrondissement de Saint-Omer : **13** sous maîtrise d'ouvrage SMAGEAa et **2** sous maîtrise d'ouvrage de la CAPSO, totalisant **7,7** millions d'euros de travaux.

2 opérations sont emblématiques : le curage du Haut-Pont (**4** millions d'euros) et le déversoir de la basse Meldyck (**1,6** millions d'euros).

Ces travaux portés par les collectivités bénéficient d'un **cofinancement de l'État et/ou de l'Agence de l'eau à hauteur de 80 %**.

Diagnostic de vulnérabilité des habitations sinistrées

Dans le secteur de l'Audomarois, les diagnostics et la réalisation des principaux travaux individuels de réduction de vulnérabilité sont pris en charge par le SMAGEAa et

remboursés par l'État. Dans ce cadre, deux subventions de l'État de **225 000** euros pour les diagnostics et de **335 000** euros pour les travaux ont été attribuées au syndicat.

A ce jour, le SMAGEAa a réalisé **225** diagnostics (**641** demandes reçues dont **613** demandes éligibles, **28** non éligibles, **253** visites programmées et **135** visites en cours de programmation).

Afin de répondre aux demandeurs, l'Etat a également pris en charge un certain nombre de dossiers dans le cadre du marché conclu avec le bureau d'études OSAGPI. Ce bureau est mobilisé pour accompagner les sinistrés dans le dépôt de leur demande de subvention dans le but d'accélérer l'équipement des habitations, notamment en batardeaux.

Au 24 septembre 2024, **627** demandes de diagnostics ont été transmises pour être prises en charge dans le cadre du marché de l'État dont l'avancement est présenté ci-dessous :

- ... **244** diagnostics réalisés.
- ... **83** diagnostics programmés.
- ... **56** dossiers clos (diagnostics déjà réalisés, doublons, sinistrés non intéressés...).
- ... **59** dossiers en cours pour lesquels le bureau d'études ne parvient pas à joindre les propriétaires. Un courrier de relance leur est adressé.
- ... **185** dossiers transmis en fin de semaine dernière à traiter.

S'agissant des demandes de subvention, **58** dossiers (dont près de la moitié depuis début septembre) sont recensés dans l'arrondissement : **26** subventions ont été attribuées pour un montant total de **156 000** euros. Les **32** autres demandes sont en cours d'instruction.

Acquisition à l'amiable des habitations sinistrées à plus de 50 % (« Fonds Barnier »)

62 dossiers déposés :

- ... **44** éligibles au rachat dont **20** pour lesquels le montant de l'indemnisation a été notifié.
- ... **1** déposé par erreur.
- ... **11** non éligibles.
- ... **6** en cours d'instruction.

La CAPSO assure le portage des acquisitions des habitations sur son territoire, la démolition du bien et la remise en état du terrain. L'ensemble des frais est remboursé par l'État dans le cadre du fonds Barnier.

Sur le plan financier, les **44** dossiers éligibles représentent environ **5,7** millions d'euros de Fonds Barnier (sans les coûts de frais de notaires et ceux liés à la démolition et remise en état). Sur ces **44** dossiers, **10** ont déjà fait l'objet d'une acquisition par la CAPSO formalisée chez le notaire et **4** autres sont prévus dans les 15 prochains jours.

Relogement des sinistrés (prise en charge du loyer par l'Etat)

- ... **173** demandes de relogement déposées (**429** personnes) : **167** demandes traitées (**412** personnes) et **6** demandes en cours de traitement
- ... Au plus fort, **20** mobile-homes ont été installés au sein du village solidaire installé sur la commune de Longuenesse.

- ... **6** dossiers traités pour une prise en charge du relogement par l'État (FARU) à la suite de la fin de prise en charge par les assurances

Informations sur les dispositifs mis en œuvre dans le cadre de la gestion des inondations dans l'audomarois

- ... **1 page internet dédiée aux dispositifs** mise en place dans le cadre de la gestion des conséquences des inondations et de la reconstruction, sur le site internet de la préfecture : <https://www.pas-de-calais.gouv.fr/Actualites/Actualites/Gestion-des-consequences-des-inondations-et-reconstruction>
- ... **1** cellule téléphonique d'écoute des sinistrés joignable 5 j/7.
- ... Organisation de permanences du sous-préfet en charge de la reconstruction menées en présence des services de l'État, du Conseil régional, de France assureurs, pour répondre aux interrogations des sinistrés.
- ... **1** guichet unique permettant aux sinistrés de solliciter l'intégralité des dispositifs mis en œuvre par l'État et l'ensemble des acteurs concernés (acquisition de batardeaux, prise en charge des franchises, fonds Barnier) : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/guichet-unique-pas-de-calais-reconstruction>.
- ... **Réalisation d'entretiens individuels** par la sous-préfecture avec des artisans, commerçants et entreprises sinistrés.
- ... **Mise en œuvre de permanences** dédiées aux agriculteurs tenues en sous-préfecture.
- ... **Multiplés** déplacements terrain et réunions relatifs à la gestion des inondations de la sous-préfète.
- ... **Envois réguliers de mails d'information** aux maires sur les dispositifs mis en place par les services de la préfecture et de la sous-préfecture, depuis le début de la crise.
- ... **Interventions régulières auprès des maires de l'arrondissement en lien avec les EPCI et les syndicats de rivière.**
- ... **Rencontres régulières avec les collectifs et associations de sinistrés.**

Cartographie relative aux travaux d'urgence et de réparation des dégâts menés dans le Nord et le Pas-de-Calais

PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS
Liberté
Égalité
Fraternité

Travaux d'urgence et de réparation des dégâts

Aides attribuées par l'Etat

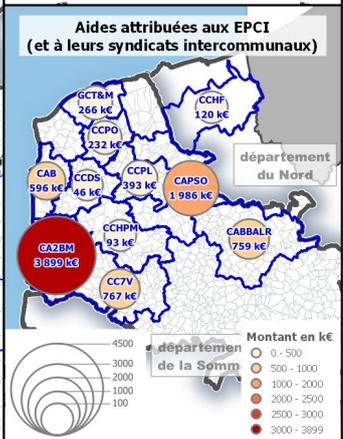
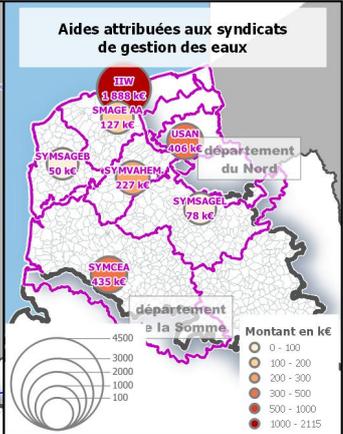
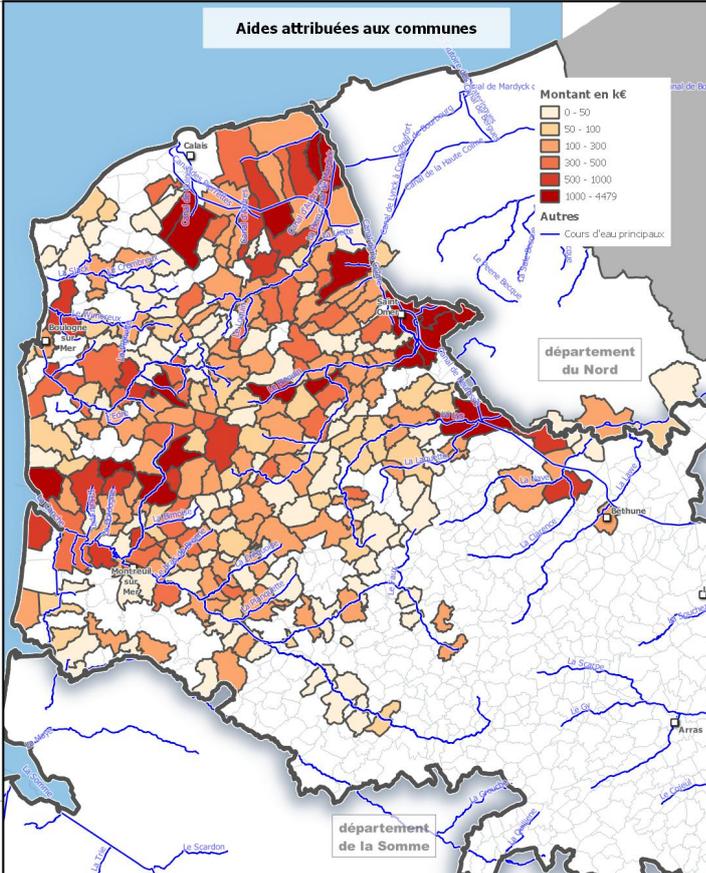
Carte actualisée au 7 octobre 2024

Suite aux inondations fin 2023 - début 2024 dans le Nord et le Pas-de-Calais, l'Etat a versé plus de 80 millions d'euros aux territoires pour des travaux d'urgence dans les cours d'eau et de réparations des dégâts des biens des collectivités.

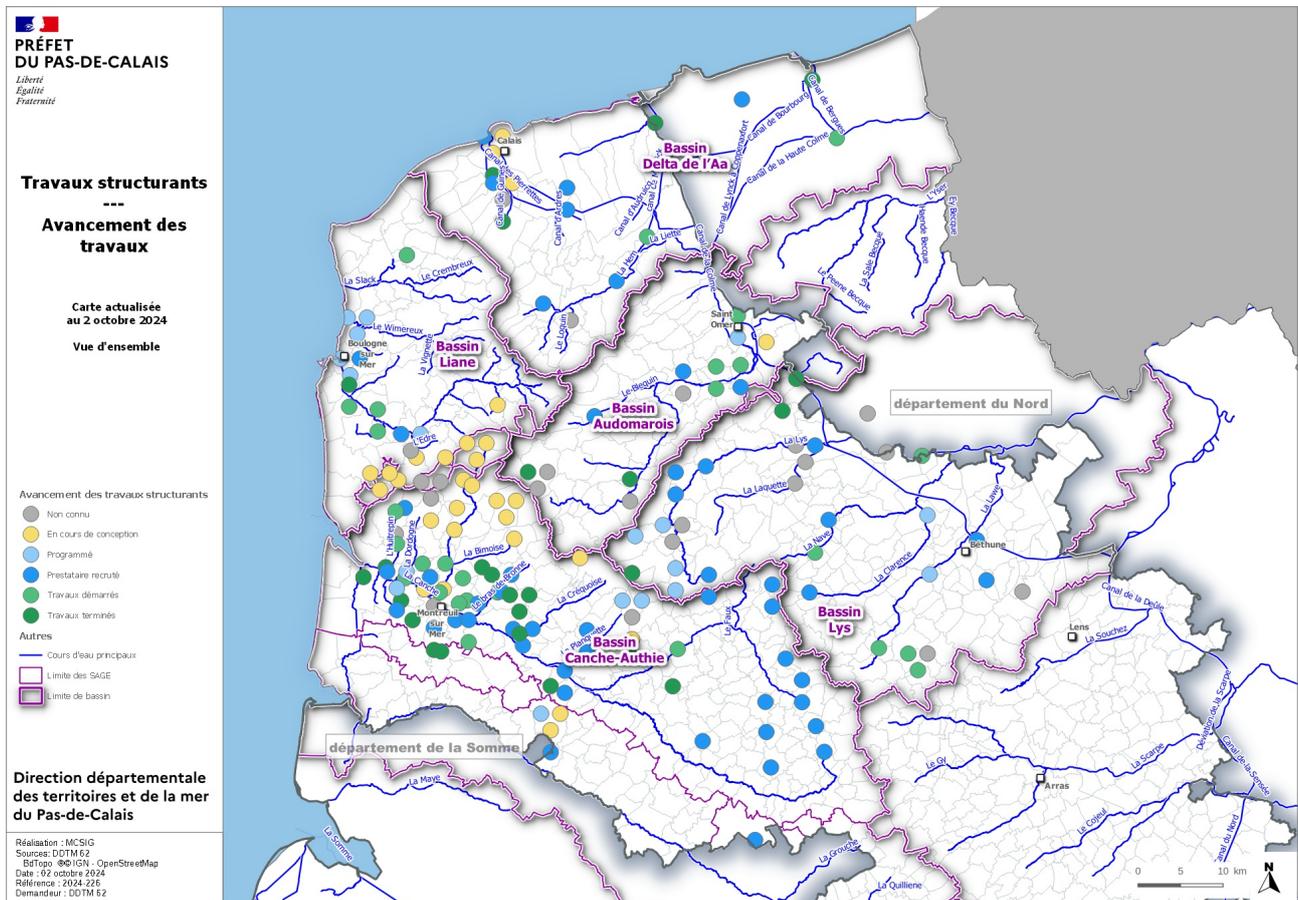
La carte ci-jointe représente les aides versées aux communes, aux EPCI (et à leurs syndicats intercommunaux) et aux syndicats de gestion des eaux (les aides versées aux syndicats ont été représentées à l'échelle des bassins hydrographiques).

Direction départementale des territoires et de la mer du Pas-de-Calais

Réalisation : MCSI
Sources : DOTM 62
Bd Topo : 480/124
Date : 07 octobre 2024
Référence : 2024-231
Demandeur : DOTM 62

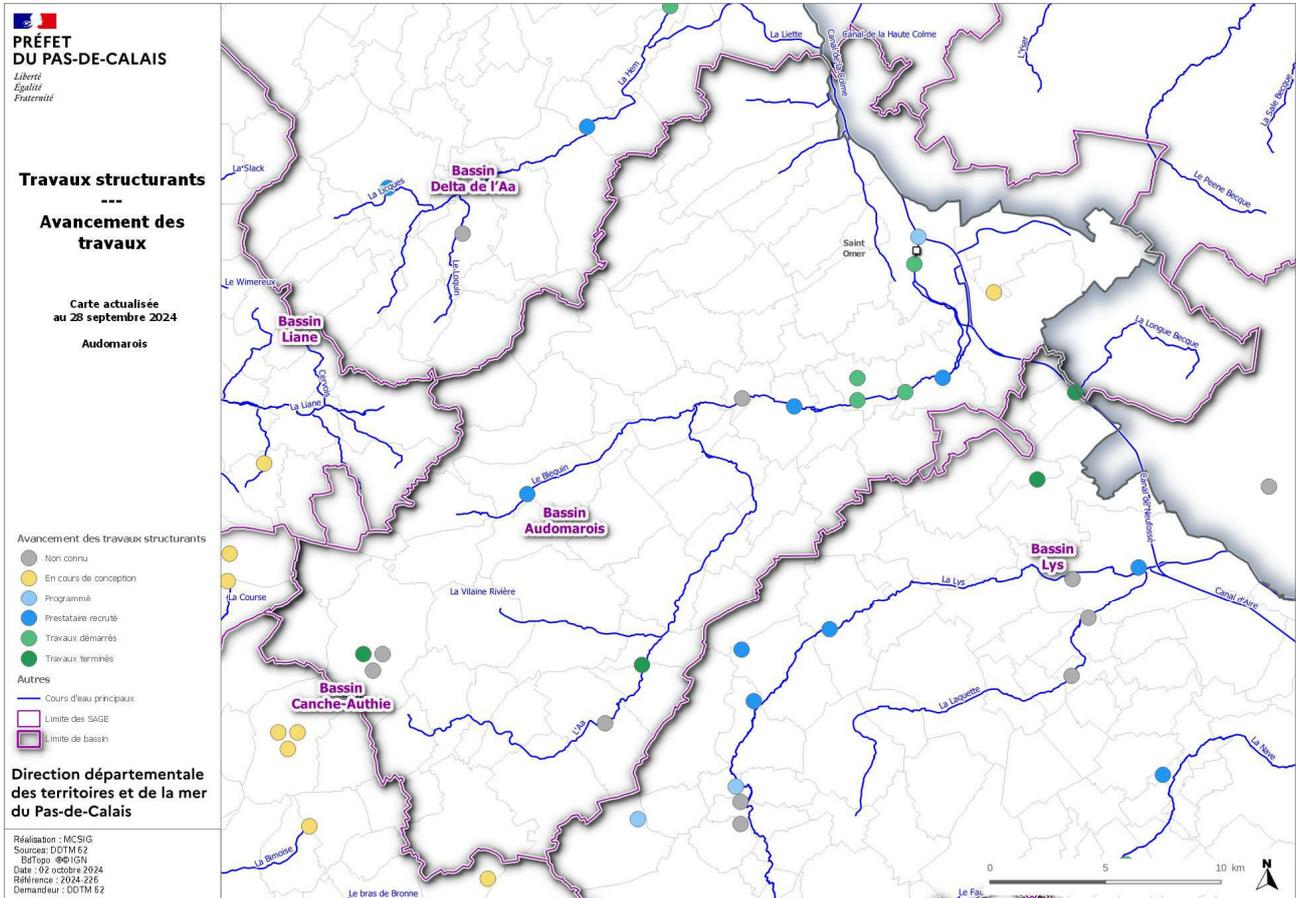


Cartographie relative aux travaux structurants menés dans le Nord et le Pas-de-Calais



La liste des travaux structurants est disponible sur le site internet de la préfecture du Pas-de-Calais : <https://www.pas-de-calais.gouv.fr/Actualites/Actualites/Gestion-des-consequences-des-inondations-et-reconstruction/Inondations-Travaux-realises-et-prevus>

Cartographie relative aux travaux structurants menés au sein de l'Audomarois



Cartographie des travaux réalisés par VNF

